

Éditorial

Chers lecteurs,

Le service public reste notre priorité tout comme la sécurité de nos agents. Dans cette situation inédite, nous restons à votre écoute et à votre service.

Nous avons mis en place les mesures imposées par la situation et toutes nos équipes sont toujours mobilisées, actives et organisées selon un plan de continuité d'activité. Nous avons pris les dispositions nécessaires auprès de nos équipes éligibles, en mettant en place des solutions de télétravail depuis le 17 mars. Vous pouvez donc contacter par mail vos interlocuteurs habituels qui sont à votre écoute, laisser un message via le formulaire de contact du site de la communauté de communes ou en appelant les 3 numéros d'urgence.

Sur le terrain, nos équipes techniques assurent le service minimum de nettoyage des Points d'Apport Volontaire et à partir du 16 avril, elles reprendront le nettoyage des espaces verts et l'entretien des bâtiments communautaires tout en respectant un protocole sanitaire strict. L'entretien des espaces verts des communes pour lesquelles nous mettons à disposition du personnel va également reprendre. Nous suivons avec la plus grande attention l'évolution de la situation et continuerons à appliquer strictement les

recommandations des autorités, dans le respect de la sécurité de tous.

Sachez que nous travaillons d'ores et déjà à un plan de reprise des services à la population dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons tenu dans ce numéro à vous présenter des initiatives locales exemplaires rendant service à l'ensemble de notre population et soutenant l'économie locale. Vous retrouverez également un fil d'actualité lié au confinement qui vient d'être prolongé jusqu'au 11 mai 2020. Enfin, nous souhaitons remercier et soutenir vivement tout le personnel médical du territoire et notamment toutes les personnes impliquées dans nos maisons de retraites.

**Restons vigilants,
restons tous solidaires
face à cette période
exceptionnelle.**



Paul CHANDELIER,
Président



Roselyne BROUSSE,
Directrice Général
des Services

csinfos

Continuité de services
de la communauté de communes

Collecte des cartons des commerces alimentaires

sur les communes gérées par la communauté de communes

La collecte des cartons des commerçants est suspendue, exception faite des cartons des commerces alimentaires autorisés à ouvrir. En effet, à compter du 16 avril la communauté de communes sera en capacité d'assurer, dans le respect des règles sanitaires, ce service essentiel. Les équipes sont aujourd'hui organisées pour minimiser les contacts et pourvues d'un équipement de protection complet.



RAM - Information relative aux parents employeurs

Les parents employeurs qui le peuvent sont invités à déclarer et à verser l'intégralité de la rémunération du mois de mars à leur salarié, même si toutes les heures déclarées n'ont pas été effectuées. En cas d'incapacité à payer ces heures non effectuées, les pouvoirs publics et l'Urssaf mettent en place une « Mesure d'indemnisation exceptionnelle ». Pour toute information contactez le RAM au :

06 07 00 52 97

ram-lehom@cingal-suisse-normande.fr

LE COVID-19 EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

Vous vous posez des questions sur le virus ?

Deux numéros verts sont à votre disposition :

- ☑ Terra Psy/Psychologues sans frontières : **0 805 383 922**
- ☑ Point Accueil Écoute Jeunes : **0 805 382 300**

(permanence téléphonique de Falaise le mercredi de 9h30 à 17h30 au 02 31 90 37 74)



à noter !

Solidaire avec nos voisins

Initiatives des communes

Citons cette semaine l'initiative de la commune de Montillières-sur-Orne qui propose d'envoyer par mail les ordonnances scannées aux pharmacies puis de s'occuper de la livraison à domicile. Elle a mis des ordinateurs à disposition des habitants au sein de la mairie, notamment pour inciter les usagers à faire leurs provisions via le Drive. Sur autorisation préfectorale, le marché communal aura lieu tous les jeudis en respectant toutes les précautions nécessaires. De plus, les distributeurs à pains sont remplis deux fois par jour (7/7) et une attestation dérogatoire a été distribuée dans chaque foyer.

Initiatives des particuliers

Merci à tous ceux qui télétravaillent, étudient, dessinent, pâtissent, bricolent, jardinent, peignent, lisent, regardent un film, s'endorment sur le canapé, rangent leurs jouets, cousent, brodent, jouent de la musique, tricotent, s'ennuient, font du yoga, participent aux tâches ménagères,... : en restant chez vous, vous sauvez des vies !



La solidarité dans le département

Pour faciliter les initiatives de solidarité le Département a lancé une plateforme permettant de mettre en relation les personnes bénévoles et celles qui peuvent avoir des besoins. Aide aux personnels mobilisés pendant la crise ; Aide pour les courses de première nécessité ; Aide informatique et administrative ; Conversation et écoute téléphonique ; Promenade des animaux de compagnie ; Aide aux devoirs ; Garde d'enfants ; Partage de savoir-faire (couture, sport, beauté...)... www.entraide.calvados.fr



L'entraide pour les entreprises

Une plateforme initiée par la CCI permet la mise en relation d'entreprises qui ont des besoins (matériel, matières premières, main d'œuvre...) et celles qui ont des réponses ou des offres. Plus d'une centaine d'annonces a été déposée en moins d'une semaine.

<https://urlz.fr/cnkn>

Gardons le lien

Toujours dans cette idée de vous accompagner dans un contexte si particulier, Suisse Normande Tourisme vous propose également une newsletter. Vous pouvez dès à présent retrouver la troisième édition de *Gardons le contact* sur le site internet :

www.suisse-normande-tourisme.com

Brigade numérique de la gendarmerie

Besoin de contacter la gendarmerie ? De réponses concernant certaines démarches administratives ou judiciaires spécifiques ? La brigade numérique est là pour vous répondre !

<https://urlz.fr/90fX>

Adaptation des règles de confinement aux personnes handicapées

Cap'Handéo a créé un espace d'informations numériques relatives au Covid-19 à destination des aides à domicile, des personnes handicapées, des personnes âgées et des proches aidants. Pour chaque situation, des sites internet ressources sont référencés ; vous y trouverez également des témoignages.

www.handeo.fr

Soutien à la parentalité !

Un besoin de parler ? Un conseil ? Une question urgente ? Se sentir soutenu, être compris, parler de soi et de ses enfants.

L'Union Régionale des écoles des parents et des éducateurs de Normandie (UREPE Normandie) ouvre un numéro vert gratuit pour vous permettre d'être écouté par un professionnel de l'enfance, de la relation parent-enfant et des conflits intrafamiliaux.

N° vert : 0.805.382.300

Soutien aux entreprises

Travailler sans risque en période de sécurité sanitaire ?

Comment aménager les postes de travail pour protéger vos salariés et votre entreprise des risques de contamination au COVID-19 ? L'État met à disposition des fiches métiers vous permettant d'aménager les postes de travail. Retrouvez la liste non exhaustive des métiers de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroalimentaire, du commerce de détail, de la restauration, de l'hôtellerie et certains métiers de service.

<https://urlz.fr/cgYU>

Pour nos professionnels du Tourisme et nos touristes

Le Gouvernement français entend préserver le secteur touristique tout en maintenant des droits pour le client. Suite à un arrêté préfectoral d'interdiction aux hébergements à vocation touristique de recevoir du public, les hébergeurs doivent faire face à un grand nombre d'annulations de séjours et de prestations. Pour les annulations intervenues entre le 1^{er} mars 2020 et le 15 septembre 2020 inclus :

<https://urlz.fr/cng4>

Calculer les montants de l'allocation au titre de l'activité partielle

L'État propose un simulateur aux entreprises et aux salariés pour calculer le montant de l'allocation pouvant être perçue au titre de l'activité partielle. Il est accompagné d'un guide pratique disponible également sur le site : www.simulateurap.emploi.gouv.fr



à noter !

Soutenir nos producteurs et manger local

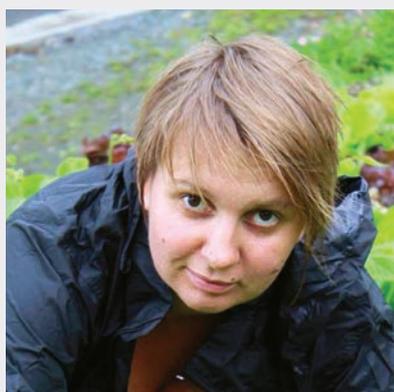
À l'écoute des producteurs

La fermeture des marchés, des restaurants et de la restauration collective provoque pour certains producteurs des pertes de débouchés importantes et parfois totales... Pour mieux appréhender la situation et comprendre les difficultés rencontrées la communauté de communes a contacté par téléphone 27 exploitations du territoire.



Marianne Siméon : jeune maraîchère de la petite ferme des Béliers à Grainville-Langannerie

Comment vivez-vous le confinement ?
Cette période est très particulière mais je continue mon travail comme d'habitude, ma production de légumes étant dans le creux de la vague, ce qui est normal en cette fin d'hiver.



Comment vous êtes-vous adaptée à cette situation ?
J'ai ouvert une page sur le site internet openfoodfrance.org pour m'adapter aux mesures de confinement. Tous mes paniers sont préparés à l'avance et je n'accueille qu'un client à la fois. Je vends également des fromages de producteurs qui ont perdu des débouchés suite à la crise, comme ceux de La Ferme de Montfort, à Saint-Martin-de-Sallen - Le Hom.

Que ferez-vous une fois le confinement terminé ?
Je reprendrai la vente à la ferme de manière normale pour la relation avec le client qui rend le quotidien plus vivant, plus convivial ! Je pense conserver le site pour les prises de commandes spécifiques. Je réfléchis également à proposer un marché à la ferme.

Une carte interactive pour trouver ou vendre vos produits locaux

La Région Normandie met en place une plateforme pour favoriser les circuits courts et aider les producteurs locaux à maintenir leur activité. Vous souhaitez vous approvisionner en produits locaux ? En quelques clics retrouvez sur la carte interactive les producteurs situés à proximité. Vous pourrez ensuite passer directement commande sur les canaux habituels de ces producteurs.

www.normandie-rollon.fr

Que faire des déchets liés à la protection contre le coronavirus ?

Mouchoirs, gants et masques à usage unique



Dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder 24 heures



Jetez le sac dans la poubelle des ordures ménagères



JAMAIS dans votre bac de tri

CULTURE

CULTURE CHEZ NOUS !

En cette période de confinement, le ministère de la culture vous permet de découvrir une offre culturelle numérique (cinéma, musique, danse, musées, archéologie, spectacles...) qui s'adresse à tous les publics et en accès gratuit. Rendez-vous sur le site du ministère de la culture :

www.culture.gouv.fr/Culturecheznous

Le petit guide du confiné durable

Le développement durable dans mon quotidien



Confiné numérique, mais vertueux !

On n'a jamais eu autant besoin du numérique...

Mais savez-vous que notre manière de l'utiliser change du tout au tout notre consommation d'énergie ?

- ✔ L'écosystème numérique représente 13,5% de la facture d'électricité des français.
- ✔ L'envoi d'un mail de 1 Mo consomme 25 Wh soit 25 minutes d'utilisation d'une ampoule de 60 W.
- ✔ La distance parcourue par un mail : 15 000 km.
- ✔ L'envoi d'un mail à 10 destinataires multiplie par 4 son impact.

Le confinement est le bon moment pour repenser nos habitudes numériques !

- ✔ Faites le tri dans vos mails : la place libérée sur un serveur, c'est de l'énergie dépensée en moins.
- ✔ Attention au nombre de destinataires : éviter le « Répondre à tous » ! quand ce n'est pas nécessaire.
- ✔ Pour partager une pièce jointe, privilégier le transfert des documents par un serveur situé en France.
- ✔ Se désinscrire des newsletters jamais lues !
- ✔ Favoriser le SMS ou les appels pour communiquer.

www.institutnr.org/les-bonnes-pratiques-du-teletravailleur

Confiné mais aux aguets !

Tel est le défi lancé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). L'association vous invite ainsi à consacrer 10 mn chaque jour à l'observation des oiseaux qui se posent dans votre jardin. Pas besoin d'être un expert ! La LPO a tout prévu pour vous guider dans votre mission. Il suffit de vous rendre sur cette page Hyperlink :

<https://urlz.fr/cdEo>

Les données recueillies permettront d'améliorer la connaissance des oiseaux et de leur répartition en ce début de période de reproduction. Alors ? Relèvez-vous le défi ?



La maison du confiné... en transition énergétique?

Passer du temps à la maison peut donner des envies de travaux ! L'occasion d'envisager d'autres manières de faire, plus économes, moins impactantes...

Et si vous aviez un potentiel photovoltaïque ?

Vous souhaitez produire votre propre énergie solaire mais vous ne savez pas par où commencer ni qui contacter ? La Communauté de communes Cingal-Suisse Normande et le SDEC Énergie mettent à votre disposition un service public gratuit pour vous accompagner dans votre projet solaire avec l'opération « Soleil 14 ». Découvrir le potentiel de votre toiture, la rentabilité de votre projet ; ou bénéficier de conseils personnalisés sur la rentabilité des panneaux, leur fonctionnement, leur installation, leur entretien, leur recyclage et les aides et subventions pour en installer : c'est facile, gratuit et sans engagement !



Renseignements :
www.soleil14.fr ou 01 84 88 83 25



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

Maison de Services Le Hom

Urgences administratives : 06 21 78 87 69
Urgences Techniques : 06 77 80 21 25
Service minimum d'accueil d'enfants prioritaires : 06 76 74 00 36
Par mail : cdc@cingal-suisse-normande.fr - www.suisse-normande.com
Via le formulaire sur notre site :